

pour provoquer un débat à ce stade. Un porte-parole de chacun des partis de l'opposition peut faire de brefs commentaires, sous réserve de la même restriction.

La notion de brièveté est relative, je le répète, mais à en juger par la longueur des déclarations des derniers jours et des dernières semaines des porte-parole de l'opposition, ils ne s'en font pas la même idée que moi. Je tiens à rappeler aux députés que leurs déclarations doivent être brèves, et je leur demande de bien vouloir respecter l'esprit de cet article du Règlement. Si, comme aujourd'hui, une déclaration de trois minutes est suivie de 20 minutes de commentaires de la part de l'opposition...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et hier?

M. l'Orateur: ...il conviendrait peut-être d'examiner la situation et d'essayer d'y remédier. Le député de Winnipeg-Nord-Centre souligne la longueur des déclarations ministérielles et je lui en sais gré: je ne suis pas plus satisfait aujourd'hui que je l'étais hier. Le Règlement s'applique aux deux côtés de la Chambre et les députés reconnaîtront qu'il m'incombe de le rappeler à la Chambre de temps à autre. Peut-être pourrions-nous y réfléchir pendant les vacances.

L'hon. M. Stanfield: Je tiens à vous assurer, monsieur l'Orateur, que la loyale opposition de Sa Majesté se conformera en tous points à votre interprétation du Règlement de la Chambre. J'ajouterai simplement que la tâche nous serait beaucoup plus facile si la déclaration du ministre renfermait des faits.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je puis assurer Votre Honneur que nous nous efforcerons constamment d'acquiescer à vos demandes. Me permettez-vous de vous faire observer que la préparation de la déclaration tout en n'ayant requis que trois minutes, le communiqué dont parle le ministre a trois pages et une annexe renfermant quelque 13 articles? Il est très difficile en déposant un communiqué de cette longueur d'en faire un commentaire qui ne dure qu'environ deux ou trois minutes. Il est vrai que la déclaration était brève mais le communiqué était long.

PROCÉDURE ET ORGANISATION

COMMENTAIRE SUR LA MOTION D'ADOPTION DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'ordre du jour appelle:

20 juin 1969—M. Blair (président du comité permanent de la procédure et de l'organisation):

Que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 20 juin 1969, soit agréé.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Rejeté.

Des voix: Réservé.

M. l'Orateur: L'article est réservé.

LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

MESURE RELATIVE À LA SURVEILLANCE, AUX CERTIFICATS D'ENREGISTREMENT ET AUTRES

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances) propose la 1^{re} lecture du bill S-17 (émanant du Sénat), concernant les sociétés d'investissement.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LA POSITION CANADO-AMÉRICAINÉ À L'ÉGARD DU PRIX À LA RÉUNION DE WASHINGTON—LA NÉGOCIATION DE LA DIFFÉRENCE DE PRIX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Dévoilera-t-il la position qu'a adoptée le gouvernement du Canada à l'égard des propositions, en ce moment à l'étude, du Conseil international du blé à Londres tendant à la fixation d'un nouveau prix minimum, inférieur, pour le blé en raison des excédents mondiaux?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Ai-je bien compris? Je suis très étonné que le Conseil du blé propose une telle chose. Ce n'est pas ce que j'ai appris.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre dirait-il si les ministres, à la réunion de Washington, ont adopté une position définitive sur ce point? Dirait-il si le gouvernement insiste pour maintenir les positions actuelles et si les ministres du Canada ont demandé l'appui des ministres des États-Unis à cet égard et l'ont obtenu?

L'hon. M. Pepin: Il a été question du communiqué ce matin. Je pourrais ajouter également qu'il y a un art subtil de lire un communiqué. Tout est très évident. «Le comité a exprimé son inquiétude au sujet des événements actuels...»

Des voix: Oh, oh!